



No de résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES LAURENTIDES
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FAUSTIN-LAC-CARRÉ**

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du conseil de la Municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré, présidée par Monsieur le maire Pierre Poirier et tenue le 19 décembre 2017, à 19h30, à la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 100, Place de la Mairie.

SONT PRÉSENTS :

- Monsieur Pierre Poirier, maire
- Monsieur Michel Bédard, conseiller
- Monsieur Jean Simon Levert, conseiller
- Monsieur Alain Lauzon, conseiller
- Monsieur André Brisson, conseiller
- Madame Carol Oster, conseillère
- Madame Lise Lalonde, conseillère

SONT AUSSI PRÉSENTS :

- Monsieur Gilles Bélanger, directeur général
- Madame Danielle Gauthier, directrice générale adjointe

Le Conseil, avant de procéder aux affaires de cette séance, constate qu'un avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal.

OUVERTURE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

Sous la présidence de Monsieur Pierre Poirier, la séance spéciale est ouverte à 19h30.

RÉSOLUTION 9449-12-2017
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE SPÉCIALE

Il est proposé par Madame la conseillère Carol Oster :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

1. Ouverture de la séance spéciale
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2018-2019-2020
4. Adoption du budget 2018
5. Période de questions
6. Levée de la séance spéciale

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 9450-12-2017
ADOPTION DU BUDGET 2018

Monsieur le maire Pierre Poirier présente le budget pour l'année 2018. Il profite de l'occasion pour remercier tous les conseillers, le personnel cadre de même que l'ensemble du personnel municipal pour leur implication dans la préparation de ce budget.

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 954 du Code municipal, le conseil doit préparer et



No de résolution
ou annotation

adopter le budget de la Municipalité pour l'exercice financier 2018.

Il est proposé par Monsieur le conseiller André Brisson :

D'ADOPTER les prévisions budgétaires pour l'année 2018 tel que ci-après détaillées.

REVENUS	
TAXES	
TAXES SUR VALEUR FONCIÈRE	
Taxes générales	
Catégorie résiduelle, agricole et 6 logements et plus	3 098 956 \$
Catégorie immeubles non résidentiels et industriels	534 132 \$
Catégorie terrains vagues desservis	35 312 \$
Total taxes générales	3 668 400 \$
Taxes – activités de fonctionnement	
Sûreté du Québec	71 227 \$
Réserve réseau routier	64 752 \$
Taxes de secteur – activités de fonctionnement	
Entretien barrage Lac Colibri	1 001 \$
Taxes spéciales pour remboursement des emprunts et du fonds de roulement	
Total taxes spéciales (tous les immeubles imposables)	552 333 \$
Taxes de secteur - service de la dette	172 712 \$
Total (sur la valeur foncière)	4 530 425 \$
SUR UNE AUTRE BASE	
Tarifification pour services municipaux	
Eau	195 782 \$
Égouts	67 627 \$
Traitement des eaux usées	64 918 \$
Matières résiduelles	408 735 \$
Sûreté du Québec	507 944 \$
Autres (Roulottes)	240 \$
Entretien Chemin Desjardins	2 785 \$
Réserve barrage Lac Colibri	2 500 \$
Centre d'urgence 911	20 000 \$
Service de la dette	53 955 \$
TOTAL (sur autre base)	1 324 486 \$
TOTAL DES TAXES	5 854 911 \$

PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	
GOVERNEMENT DU QUÉBEC	
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	
Taxes foncières	14 355 \$
Taxes, compensations et tarifications	2 966 \$
Compensations terres publiques	23 377 \$
Immeubles de la santé et des services sociaux	4 600 \$
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES	
Taxes foncières	1 300 \$
Taxes, compensations et tarifications	792 \$
ORGANISMES MUNICIPAUX	
Taxes foncières	26 232 \$



No de résolution
ou annotation

Compensations pour services municipaux	2 330 \$
TOTAL DES PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	75 952 \$
TRANSFERTS	
TRANSFERTS CONDITIONNELS	
Réseau routier	126 734 \$
Réseau d'aqueduc	6 302 \$
Réseau d'égouts	4 976 \$
Traitement des eaux usées	66 629 \$
Redevances matières résiduelles	32 000 \$
Redevances collecte sélective	110 000 \$
Loisirs et culture	20 443 \$
Total	367 084 \$
AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES	
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX	
Services administratif RITL	80 000 \$
Ristourne - Sûreté du Québec	18 500 \$
Loyer RINOL	69 770 \$
Entretien chemin Desjardins – Montcalm	7 071 \$
Total	175 341 \$
AUTRES SERVICES RENDUS	
Administration générale	3 665 \$
Sécurité publique	280 \$
Voirie	33 600 \$
Hygiène du milieu	340 \$
Développement	49 500 \$
Loisirs et culture	94 516 \$
Total	181 901 \$
IMPOSITION DE DROITS	
Licences et permis	54 290 \$
Droits de mutation immobilière	275 000 \$
Droits sur les carrières et sablières	108 000 \$
Total	437 290 \$
AMENDES ET PÉNALITÉS	36 000 \$
INTÉRÊTS	68 500 \$
CONTRIBUTIONS DES ORGANISMES MUNICIPAUX	6 000 \$
AUTRES	20 660 \$
TOTAL DES REVENUS DE SOURCES LOCALES	925 692 \$
TOTAL DES REVENUS DE FONCTIONNEMENT	7 223 639 \$
DÉPENSES	
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	
Conseil municipal	167 447 \$



No de résolution
ou annotation

Application de la loi	54 905 \$
Gestion financière et administrative	733 229 \$
Greffe	201 346 \$
Évaluation	81 000 \$
Gestion du personnel	29 970 \$
Autres	21 000 \$
Total	1 288 897 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	
Police	615 694 \$
Protection contre les incendies	511 236 \$
Sécurité civile	600 \$
Autres	30 730 \$
Total	1 158 260 \$
TRANSPORT	
Réseau routier	
Voirie municipale	730 525 \$
Enlèvement de la neige	804 464 \$
Éclairage des rues	28 872 \$
Circulation et stationnement	29 963 \$
Transport adapté et collectif	28 900 \$
Total	1 622 724 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	
Usine de traitement de l'eau potable	79 194 \$
Réseau de distribution de l'eau potable	117 297 \$
Traitement des eaux usées	79 502 \$
Réseaux d'égouts	73 107 \$
Matières résiduelles	559 949 \$
Cours d'eau (barrage)	1 001 \$
Protection de l'environnement	178 963 \$
Total	1 089 013 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	
Total	18 185 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	
Aménagement, urbanisme et zonage	227 103 \$
Promotion et développement économique	103 983 \$
Total	331 086 \$
LOISIRS ET CULTURE	
Activités récréatives	
Centres communautaires	58 148 \$
Patinoires extérieures	44 102 \$
Plage municipale	26 866 \$
Terrains de jeux	138 382 \$
Sports et Loisirs	157 686 \$
Parcs, sentiers et espaces verts	66 422 \$
Gare	23 162 \$
Autres	18 500 \$
Sous-total - activités récréatives	533 268 \$
Activités culturelles	
Bibliothèque	164 754 \$
Maison des Arts	50 250 \$
Culture	76 828 \$
Sous-total - activités culturelles	291 832 \$
Total - Loisirs et culture	825 100 \$



No de résolution
ou annotation

FRAIS DE FINANCEMENT	
Dette à long terme	
Intérêts	203 583 \$
Autres frais de financement	3 000 \$
Total	206 583 \$
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	6 539 848 \$
ÉLÉMENTS DE CONCILIATION À DES FINS FISCALES	
Remboursement en capital	703 100 \$
Transfert aux activités d'investissement	68 000 \$
Virement au fonds de roulement	50 588 \$
Virement aux réserves financières	78 137 \$
Affectations	(227 197) \$
Montant à pourvoir dans le futur	11 163 \$
Total	683 791 \$
TOTAL ACTIVITÉS FINANCIÈRES APRÈS ÉLÉMENTS DE CONCILIATION À DES FINS FISCALES	7 223 639 \$

Le Conseil adopte le budget de fonctionnement à des fins fiscales suivant de la Municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré pour l'exercice financier 2018 :

REVENUS	
Fonctionnement	7 223 639 \$
Investissement	
Subventions	17 000 \$
Total	7 240 639 \$
CHARGE DE FONCTIONNEMENT	6 539 848 \$
Excédent (déficit) de fonctionnement	700 791 \$
Moins : Revenus d'investissement	17 000 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT AVANT CONCILIATION À DES FINS FISCALES	683 791 \$
ÉLÉMENTS DE CONCILIATION À DES FINS FISCALES	
Remboursement en capital	703 100 \$
Transfert aux activités d'investissement	68 000 \$
Virement au fonds de roulement	50 588 \$
Virement aux réserves financières	78 137 \$
Affectations	(227 197) \$
Montant à pourvoir dans le futur	11 163 \$
Total	683 791 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES	0 \$

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 9451-12-2017
ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2018-2019-2020

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a préparé le programme triennal d'immobilisations



No de résolution
ou annotation

de la Municipalité pour les trois prochaines années financières ;

CONSIDÉRANT QUE ce document doit détailler l'objet, le montant et le mode de financement des dépenses en immobilisation que prévoit effectuer la Municipalité et dont la période de financement excède douze mois ;

CONSIDÉRANT QUE l'adoption d'un programme triennal d'immobilisations est requise en vertu de l'article 953.1 du Code municipal.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean Simon Levert :

D'ADOPTER le programme triennal d'immobilisations 2018-2019-2020 de la Municipalité, dont copie est jointe à l'original de la présente résolution pour en faire partie intégrale.

Ledit programme totalise 5 245 500\$ répartis comme suit :

Année 2018 :	610 500 \$
Année 2019 :	4 200 000 \$
Année 2020 :	435 000 \$
Total :	5 245 500 \$

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite les personnes présentes à la période de questions.

RÉSOLUTION 9452-12-2017 **LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE**


L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur le conseiller André Brisson de lever la présente séance spéciale à 20h00.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE



Pierre Poirier
Maire



Gilles Bélanger
Directeur général et secrétaire-trésorier